



VOL. IV No. 18.

MONTREAL, JEUDI, 1ER MAI, 1873

ABONNEMENT. \$3 00.  
PAR NUMERO. 7 CENTES.

WOLFRED NELSON.

Pendant que Robert Nelson se distinguait à Montréal par sa science médicale et ses idées libérales, Wolfred Nelson, son frère, en faisait autant à St. Denis où il était établi.

Il avait commencé à étudier la médecine, à l'âge de quatorze ans, à Sorel, sous le Dr. Carter, et se mit à pratiquer presque aussitôt. Les médecins étaient si rares à cette époque qu'ils exerçaient la profession avant d'être reçus, c'était un excellent moyen d'acquiescer de l'expérience aux dépens des malades. A seize ans, Wolfred Nelson avait la direction de la pharmacie d'un petit hôpital militaire.

Il reçut son diplôme en 1811 et s'établit à St. Denis, dans une des parties les plus riches et les plus heureuses du pays, sur les bords charmants de cette rivière Richelieu où le patriotisme poussait dans les âmes comme le blé dans les champs.

En 1812 il fut l'un des premiers à offrir ses services au gouvernement anglais; la loyauté était pour lui une tradition de famille, un sentiment naturel.

Mais il y avait quelque chose d'aussi naturel dans son âme, c'était l'amour de la justice et de la liberté, la haine de la tyrannie. Loin de condamner, comme beaucoup de ses compatriotes, les mécontentements que soulevait dans le pays une politique arbitraire et odieuse, il les comprit et les approuva. Au lieu d'apaiser, il activa le souffle patriotique qui animait la population au milieu de laquelle il vivait. Pour lui le drapeau de l'Angleterre était un emblème de liberté et non d'oppression, la qualité de sujet anglais un titre d'indépendance politique et non d'esclavage.

Aux élections de 1827, les patriotes de Sorel lui prouvèrent la confiance qu'ils avaient en lui, en l'élisant contre le célèbre procureur-général, James Stuart. Ce fut une des luttes les plus émouvantes de l'époque, le gouvernement et la bureaucratie firent l'impossible pour le triomphe de leur candidat, mais leurs efforts se brisèrent contre la volonté du peuple, Nelson fut élu par deux voix de majorité.

Le Dr. Nelson ne se présenta pas aux élections suivantes, mais il continua de dénoncer la politique du gouvernement et de soulever les sentiments du peuple contre les menées et les injustices de la bureaucratie. Après Papineau, dont il était le plus chaud partisan, personne, sur les bords de la rivière Richelieu, n'avait plus d'empire que lui sur le peuple qui le recherchait comme médecin et l'aimait à cause de ses idées libérales et de la franchise de son caractère. Quand le Dr. Nelson avait parlé, tout le monde croyait, les malades qu'il avait comparés mouraient tranquilles, et les gens devant lesquels il avait flétri les abus du gouvernement, disaient: "quel homme que ce docteur Nelson!"

1837 arriva. Précisons bien, cette fois, les causes et les raisons des événements de cette lugubre et glorieuse époque.

Comme nous l'avons dit souvent, la Chambre d'Assemblée, malgré trois dissolutions dans l'espace d'une année, avait persisté à refuser les subsides au gouvernement, tant qu'elle n'aurait pas obtenu le redressement des griefs renfermés dans les 92 résolutions.

Lord John Russell avait cru trancher la situation en

faisant adopter par le parlement anglais des résolutions qui autorisaient Lord Gosford à prendre de force dans le coffre public l'argent dont il avait besoin pour le service civil. Ce procédé arbitraire et humiliant pour la Chambre d'Assemblée mit le comble à la mesure; le peuple partout s'assembla pour protester contre les résolutions de Lord Russell et approuver la conduite de la Chambre d'Assemblée.

La première de ces assemblées eut lieu à St. Ours, le 7 mai 1837, sous la présidence de M. Séraphin Chénier, de St. Denis. Wolfred Nelson fut le principal orateur de la circonstance, il parla avec énergie en faveur des résolutions qui furent adoptées par l'assemblée avec enthousiasme. Ces résolutions rédigées dans un style vigoureux déclaraient:—

Que la mesure de Lord John qui privait la Chambre de tout contrôle sur le revenu, était une violation flagrante de tous les droits accordés au Bas-Canada par la capitulation et les traités;

Que le gouvernement qui pouvait avoir recours à des moyens si violents, détruire le droit par la force et la violence, était un gouvernement méprisable, indigne de tout respect et même de soumission;

Que le peuple du Bas-Canada ne pouvait plus compter que sur son énergie, et que ses alliés naturels étaient les citoyens de la république voisine;

Que le parlement anglais n'avait pas le droit de faire des lois pour l'administration intérieure de cette province, et que toute législation ainsi faite serait considérée comme nulle et tyrannique;

Que le peuple du Bas-Canada s'abstiendrait autant que possible de consommer des articles importés, mais ferait usage de produits fabriqués dans le pays, afin de priver le gouvernement des revenus qu'il espérait obtenir en collectant les droits imposés sur les marchandises étrangères;

Que pour parvenir plus efficacement à la régénération de cette province, le Bas-Canada devait comme l'Irlande se rallier autour d'un seul homme;

Que cet homme avait été marqué par Dieu, comme O'Connell, pour être le chef politique, le régénérateur d'une nation; qu'il avait été doué pour cela d'une force d'esprit et d'une éloquence incomparables, d'une haine de l'oppression et d'un amour pour sa patrie que rien, ni promesses, ni menaces, ne pourraient jamais ébranler.

Voilà en substance, quelles furent les résolutions adoptées à l'assemblée de St. Ours. Elles devinrent le programme politique du temps, le canevas de toutes les résolutions qui furent adoptées dans les autres assemblées, le thème fécond qui inspira les orateurs du temps.

Effrayé de ces assemblées, Lord Gosford lança, le quinze de juin, une proclamation exhortant le peuple à s'abstenir de ces réunions séditieuses et ordonnant aux magistrats et officiers de milice de les empêcher.

Cette proclamation ne fit qu'augmenter l'effervescence populaire; elle fut dénoncée comme un attentat de plus aux droits des habitants du Canada. A bas la proclamation! fut le cri général et les assemblées se multiplièrent sur tous les points du pays.

Lord John Russell ayant fait savoir qu'il ne presserait pas l'exécution des résolutions passées par le parlement anglais, si les Canadiens voulaient eux-mêmes renoncer à leurs demandes, Lord Gosford réunit les Chambres, le 18 août, pour leur communiquer cette nouvelle. La Chambre d'Assemblée crut qu'elle pouvait moins que

jamais abandonner la position qu'elle avait prise sur la question des subsides, et elle fit part de cette résolution dans son adresse au gouverneur.

Lord Gosford, mécontent, prorogea aussitôt les Chambres et l'agitation commença avec plus de vivacité que jamais.

Le 23 octobre eut lieu, à St. Charles, la grande assemblée des six comtés confédérés, savoir, les comtés de Richelieu, de St. Hyacinthe, de Rouville, de Chambly, de Verchères et de L'Acadie. Il y avait là cinq ou six mille hommes, treize représentants du peuple, tous les hommes les plus influents de la rivière Chambly.

On jugea que personne n'était plus digne que le Dr. Nelson de présider cette belle assemblée dont nous parlerons plus tard. Le Dr. Nelson ouvrit le feu par un discours véhément, dans lequel il flagella les actes du gouvernement, et déclara que le temps des ménagements était passé, que le peuple devait être prêt à repousser la violence. On dit même qu'interrompant M. Papineau qui exhortait les gens à rester sur le terrain constitutionnel, il s'écria:— Eh bien! moi, je suis d'opinion différente, je crois que le temps est arrivé de fondre nos cuillères pour en faire des balles."

Des résolutions énergiques furent passées. Après une déclaration des droits de l'homme à la '89, ces résolutions blâmaient les destitutions des juges de paix et officiers de milice qui avaient pris part aux assemblées de comté, engageaient le peuple à faire des élections pour les remplacer par des hommes de son choix, et à dédaigner ceux que le gouvernement avait nommés, à s'organiser à la manière des *Fils de la liberté* et à se préparer à se défendre contre la force, si les circonstances l'exigeaient.

Le six novembre, eut lieu la bagarre entre les *Fils de la liberté* et le *Doric Club*; le 12, la destitution de soixante-un juges de paix accusés d'avoir pris part aux assemblées de comtés, et, le 16, furent lancés les fameux mandats d'arrestation pour crime de haute trahison contre M. Papineau, le Dr. O'Callaghan, le Dr. Nelson, M. Morin, les chefs des *Fils de la liberté* et plusieurs autres personnes marquantes de la ville et de la campagne.

Nous avons dit plusieurs fois que ces mandats d'arrestation avaient été la principale et même la seule cause des événements malheureux de 1837. Les résolutions passées aux assemblées de comté, les discours prononcés par M. Papineau et les autres chefs patriotes, et le fait même que dans plusieurs endroits on s'était réuni pour faire l'exercice militaire, ne pouvaient constituer le crime de haute trahison. Tous les jours, dans les pays constitutionnels, en Angleterre surtout, on fait plus de bruit que cela à propos de questions beaucoup moins importantes. Si le gouvernement anglais lançait des mandats d'arrestation, chaque fois que le peuple murmure, s'assemble et même casse les vitres, les prisons ne seraient pas assez grandes pour contenir tous les criminels, et il n'y aurait pas assez de cordes dans la Grande-Bretagne pour pendre les rebelles. Qu'il suffise de dire que le crime de haute trahison n'existe que lorsqu'il y a tentative ou dessein de renverser le gouvernement de Sa Majesté. D'ailleurs les mandats d'arrestation de 1837 étaient pour la plupart nuls, à leur face même, remplis d'informalités, plusieurs mêmes signés en blanc.

Le fait est qu'on s'occupait fort peu d'être ou de ne pas être dans la légalité. Toute la question fut de mettre la main, n'importe comment, sur tous ceux qu'on redou-